



## Compte rendu Conseil municipal du jeudi 31 mars 2011

### 1. Présentation du compte administratif 2010

Les documents définitifs ont été transmis par la Trésorerie 48 heures avant la tenue du conseil municipal, sans le rapport du Trésorier.

Dans une situation semblable, la commune d'Yssingaux a décidé de repousser l'examen des comptes, ceux-ci ont été maintenus à Retournac.

Toutefois, le conseil municipal souhaite, à l'unanimité que malgré la charge de travail et les difficultés de personnel de la Trésorerie, celle-ci les transmette plus tôt, comme cela était le cas lors des exercices précédents.

En 2010, le patrimoine du musée a été transféré sur un budget annexe (ce qui induit une recette d'investissement sur le budget de la commune et une dépense d'investissement au musée) ->il faut soustraire 4 285 502,62€ du budget investissement pour avoir la lecture des dépenses et recettes réelles d'investissement de l'exercice.

En 2011, ce transfert sera annulé car nous transférerons les subventions perçues pour cet équipement (ce sera alors une dépense d'investissement pour le budget de la commune et une recette d'investissement au budget du musée).

Cette opération de transfert permettra un meilleur examen de gestion, des inscriptions budgétaires, du rattachement de certaines dépenses, charges et produits.

#### Fonctionnement 2010

Dépenses 2 782 128,40 € pour la commune  
248 716,52 € pour le musée

recettes 3 077 358,61 € pour la commune  
577 320,51 € pour le musée (a été rétrocedé

le FCTVA perçu par la commune pour les travaux du musée)

résultat : + 295 230,21 € pour la commune  
+ 328 603,99 € pour le musée

#### investissement 2010

dépenses 1 136 497,48 € pour la commune  
4 597 105,70 € pour le musée

(311 603,38 € si l'on fait abstraction du transfert du patrimoine d'une valeur de 4 285 502,62 €)

recettes 4 939 511,49 € pour la commune

61 864 € pour le musée

654 008,87 € si l'on fait abstraction du transfert du patrimoine d'une valeur de 4 285 502,62 €)

résultat en faisant abstraction de l'opération de transfert de patrimoine non budgétaire :

- 482 488,61 € pour la commune

- 249 739,38 € pour le musée

Très peu de subventions ont été perçues à ce jour pour la crèche (46 000 €) alors que les travaux ont été payés à plus de la moitié. En 2011, les subventions pour l'équipement de la crèche -qui ne seront versées intégralement que lorsque toutes les factures seront réglées- viendront renforcer les recettes. Il s'agit d'une situation « habituelle » pour une collectivité, les subventions interviendront dans les tous prochains jours.

*«L'examen des différents chapitres et leur évolution sur 3 exercices montrent s'il en est besoin que la situation financière de la commune trouve très dégradée à notre arrivée s'améliore. Le rythme élevé des dépenses n'est heureusement plus maintenu. Les actions engagées depuis notre installation afin de remédier à cette situation tiennent en l'absence de recours à l'emprunt. C'était la seule voix de la raison pour offrir à nouveau des perspectives à long terme à notre commune.*

*Ces décisions significatives pour remédier à l'endettement, prises en suivant les avis et recommandations des autorités de contrôle (Trésorier départemental, Préfet), commencent à porter leurs fruits. Mais il faut que chaque Retournacois, chaque contribuable comprenne «qu'on ne peut avoir le beurre et l'argent du beurre » c'est à dire, on ne peut vouloir toujours de nouveaux équipements, services, sans penser à leur coût : les dotations n'augmentent pas et les recettes financières ne proviennent que des subventions obtenues ou de vos impôts, sinon il faut recourir à l'emprunt.»*

**Pierre ASTOR**

**conseiller général maire de Retournac**

Prochain conseil municipal mardi 26 avril 2011 19h - TOUTE PERSONNE A LE DROIT D'Y ASSISTER.

## L'ETAT DE LA DETTE DE RETOURNAC A CE JOUR

	Capital restant dû au compte administratif 2008	Capital restant dû au compte administratif 2009	Capital restant dû au compte administratif 2010
Budget général	3 376 981,12	3 126 761,92€	1 866 824,56 €
Alimentation Eau Potable (AEP)	103 722,07€	91 976,16€	79 356,70 €
Musée	Pas de budget autonome, incluse dans le budget général	Pas de budget autonome, incluse dans le budget général	919 816,51 €
Assainissement	160 730,80€	149 564,09€	137 811,12 €
<b>TOTAL</b>	<b>3 641 433,99 €</b>	<b>3 368 302,17 €</b>	<b>3 003 808,89 €</b>

COMPARATIF ÉVOLUTION DE DIFFÉRENTS CHAPITRES DU COMPTE ADMINISTRATIF  
DU BUDGET GÉNÉRAL DEPUIS 3 ANS

Section de FONCTIONNEMENT	2008	2009	2010	
Résultat de clôture	202 933,81€	452 419,86€	623 834,2€	
<b>PRINCIPALES DEPENSES</b>				
Charges à caractère général	1 025 816,44€	972 409,06€	939 575,49€	
Charges de personnel, frais assimilés	1 069 100,86€	1 088 597,52€	1 083 729,73€	
autres charges de gestion courante	287 817,61€	273 355,88€	289 474,32€	
Charges financières (intérêts de la dette)	139 206,93€	117 823,43€	104 096,4€	
Charges exceptionnelles	257,11€	326,85€	459 974,86€	
<b>PRINCIPALES RECETTES</b>				
excédent de fonctionnement	0€	0€	0€	
atténuation de charges	8 907,1€	7 813,87€	63 839,1€	
produits service domaine, vente diverses	136 566,34€	141 272,73€	164 658,97€	
Impôts et taxes	1 237 648,27€	1 356 836,9€	1 328 568,08€	
Dotations, subvention	1 198 679,89€	1 274 037,67€	1 383 122,75€	
Locations + produits financiers	126 948,18€	116 862,57€	138 084,25€	
Produits exceptionnels	76 763,56€	22 835,86€	472 971,76€	
<b>SECTION d'INVESTISSEMENT</b>	<b>Compte administratif 2008</b>	<b>Compte administratif 2009</b>	<b>Compte administratif 2010 Commune</b>	<b>Compte administratif 2010 Musée</b>
<b>PRINCIPALES DEPENSES</b>				
Remboursement d'emprunts	284 786,72 €	250 219,20 €	224 535,65 €	256 383,49 €
Immobilisations en cours	849 605,65 €	1 013 781,21 €		53 290,80 €
<b>PRINCIPALES RECETTES</b>				
FCTVA	727 397,10 €	880 607,81 €	302 569,00 €	61 324,00 €
Subventions	616 486,64 €	201 674,40 €	178 908,14 €	240,00 €
Emprunts et dettes	307 170,21 €	7 461,11 € (Dettes envers locataire et acquéreur)	7 764,05 € (Intérêts non échus)	0,00 €
Prêt	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

## COMPTE ADMINISTRATIF 2010

### Budget général

En 2010, le patrimoine du musée a été transféré sur un budget annexe (ce qui induit une recette d'investissement sur le budget de la commune et une dépense d'investissement au musée)

#### Investissement

Dépenses : 1 136 497,48€  
Recettes : 4 939 511,49 €  
Déficit 2009 à reporter : - 15 907,07 €  
Excédent investissement à reporter : 3 787 106,94 €

#### Fonctionnement

Recettes : 3 077 358,61 €  
Dépenses : 2 782 128,40 €  
Excédent de fonctionnement à reporter : 295 230,21 €

A noter :

- Baisse des charges à caractère général par rapport à 2009
- Baisse des charges de personnel par rapport à 2009 de 5 000 € auxquels il convient d'ajouter 57 817,57 € de remboursement de rémunération (emplois aidés + arrêt maladie)
- Dans les dépenses de fonctionnement s'entendent les versements de 374 212,47 € au budget du musée (remboursement FCTVA) et de 83 853,98 € au budget de l'eau potable

### Approbation à l'unanimité moins une abstention (Jean FURNON)

### Musée

En 2010, le patrimoine du musée a été transféré sur un budget annexe (ce qui induit une recette d'investissement sur le budget de la commune et une dépense d'investissement au musée)

#### Investissement

Recettes : 61 864 €  
Dépenses : 4 597 105,70€  
Déficit investissement à reporter : 4 535 241,70 €

#### Fonctionnement

Recettes : 577 320,51€  
Dépenses : 248 716,52€  
Excédent de fonctionnement à reporter : 328 603,99€

À noter subvention exceptionnelle depuis budget général de 374 212,47 € (remboursement FCTVA)

### Approbation à l'unanimité moins deux abstentions (Jean FURNON et Jeanine PICHON)

#### Alimentation eau potable

##### Investissement

Recettes : 274 051,80 €  
Dépenses : 66 626,68 €  
Déficit 2009 à reporter : - 107 269 €  
Résultat exercice suite déficit 2009 : 100 156,12 €

##### Fonctionnement

Recettes : 195 381,16€  
Dépenses : 155 397,09€  
Excédent de fonctionnement à reporter : 39 984,07€  
A noter subvention exceptionnelle depuis budget général de 83 853,98 €  
Résultat exercice suite excédent 2009 : 46 369,47 €

Approbation à l'unanimité

##### Assainissement

##### Investissement

Recettes : 62 340,43 €  
Dépenses : 56 585,57 €  
Excédent investissement à reporter : 5 754,86 €  
Résultat exercice suite excédent 2009 : 240 176,20 €

##### Fonctionnement

Recettes : 111 900,14€                      Dépenses : 64 649,33 €  
Excédent de fonctionnement à reporter : 47 520,81€  
Résultat exercice suite excédent 2009 : 171 549,64 €  
Approbation à l'unanimité

##### Miaune

##### Fonctionnement

Recettes : 876.30 €                      Dépenses : 4 797.00 €  
Excédent 2009 de Fonctionnement à reporter : 51 539.23 €  
Résultat exercice 2010 : 47 618.23 €  
Excédent 2010 de Fonctionnement à reporter : 47 618,53 €

##### Unanimité



**ACL**  
AGENCE COMMUNICATION LOCALE

Réalise toute votre  
communication d'entreprise:  
Cartes de visite, flyers,  
dépliants, affiches,  
papiers entête, enveloppes,  
pochettes personnalisées, etc...

13, place de la république  
RETournac  
tél. 04 71 59 54 68  
contact.acl@wanadoo.fr



**GTI**  
Immobilier

## Agence RETournac

Sylvie Teyssonier  
Conseillère immobilier

Tél. : 04 71 59 47 92  
Port. : 06 58 80 37 06

## 2. Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) : Présentation du programme d'investissement 2011

### BUDGET 2011 - COMMUNE - PROGRAMME D'INVESTISSEMENT

Libellé	Montant
<b>ACQUISITIONS</b>	
Acquisition	250 000,00
Régularisation voirie (frais d'arpentage et de notaire) <i>Frais de fonctionnement (honoraires)</i>	
<b>TRAVAUX</b>	
Base du Moulin + Centre du Cros <i>Le changement du piano (fourneau) de la cuisine étant inscrit dans contrat de DSP (payé à 50 % par gestionnaire)</i>	10 000,00 €
Trottoirs	20 000,00 €
Travaux bâtiments :	30 000,00 €
Changement fenêtre (mairie / Ecole T.Monod / Foot)	10 000,00 €
Mobiliers Administratifs et Scolaires	5 000,00 €

Eglises	185 000,00 €
Vidéoprotection et éclairage	50 000,00 €
PLU	8 000,00 €
sono	26 000,00 €
Jeux	5 000,00 €
Réfection chemins ruraux	75 000,00 €
Voirie 2011	280 000,00 €
Assainissement (étude)	20 000,00 €
Camping	20 000,00 €
Aménagement local machine à vapeur	15 000,00 €
Aménagement aire de Lachaud - aire de camping car	7 000,00 €
Piscine (réfection des dalles et réalisation enduit façade)	100 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>1126000,00€</b>

Charles COMMUNAL précise qu'il conviendrait de provisionner 20 000 € pour la réalisation d'une étude portant sur la mise en place d'une chaufferie bois collective. Le conseil municipal prend acte de ce programme d'investissement 2011.

### 3. Subventions aux associations - Approbation à l'unanimité

Dénomination	2008	2009	2 010	BP 2011	Avantage en nature
A.F.R. - Club Féminin	170,00	170,00	170,00	170,00	salle Velay la Filature
ADMR Retournac	460,00	460,00	460,00	460,00	2 bureaux en rdc local en face mairie
Amicale Anciens Sapeurs Pompiers	155,00	155,00	155,00	155,00	
Amicale Donneurs de Sang	185,00	185,00	185,00	185,00	
Amicale Sapeurs Pompiers	3 100,00	3 100,00	3 100,00	3 100,00	
Amicale Laïque	800,00	800,00	800,00	800,00	1 salle à la Filature
Amis d'Artias	155,00	155,00	155,00	155,00	locaux Jean Pralong, au fond à gauche entrée la Filature
Amis du Musée	155,00	155,00	155,00	155,00	salle au musée pour couvige tous les samedis AM
Association Tremplin			777,00	777,00	
Ass. «Les Coquins» Halte Garderie	47 000,00	50 000,00	50 000,00	65 000,00	subvention fonctionnement crèche
Ass. Communale de Chasse Agrée	215,00	215,00	215,00	215,00	local rangement côté gauche entrée Filature partagé avec secours Catholique
Ass. Culture Club	155,00	155,00	155,00	155,00	Salle Forez la Filature
Ass. Pêche du Val d'Ance	215,00	215,00	215,00	215,00	salle au dessus des sanitaires du camping
Ass. Sportive du Collège	155,00	155,00	155,00	155,00	
Boule Amicale	155,00	155,00	155,00	155,00	un local vers parking rue Jean Saby
Chorale «Clé de Sol»	155,00	155,00	155,00	155,00	salle Poitou
Club du Nouvel Age	475,00	475,00	475,00	475,00	1 local au sous-sol de la Filature + 1 placard cuisine
Comité d'Expansion Economique	76,22	76,22	76,22	76,22	
Comité de la Croix Rouge	245,00	245,00	245,00	245,00	2 salles la Filature + 1 placard cuisine + dépôt bâtiment nord filature
Comité Liaison Anciens Combattants	345,00	345,00	345,00	345,00	Maison des Combattants
Coop Scolaire Ecole Jussac	760,00	880,00	960,00	1 040,00	
Coop Scolaire Ecole Maternelle	3 320,00	3 200,00	2 760,00	2 920,00	
Coop Scolaire Ecole Primaire	4 800,00	5 280,00	5 120,00	4 680,00	

**4. crèche : assurance dommage ouvrage** 5 255,28 € unanimité

**5. Subvention exceptionnelle au Collège pour la participation à des voyages scolaires :** Paris du 3 au 6 avril 2011 : 28 enfants 672 € Allemagne du 10 au 14 mai 2011 : 10 enfants 300 €. Il est rappelé que le conseil général participe avec une subvention d'un montant égal à celui de la commune. unanimité

**6. Projet de crèche : point sur la future gestion et sur son coût**

La crèche ouvre ses portes le 4 avril 2011. La structure sera ouverte de 7H30 à 18H30. La gestion est toujours assurée par l'association « Les coquins ». L'augmentation de la plage horaire d'ouverture a conduit l'association à recruter quatre personnes supplémentaires, ce qui porte à sept les effectifs de personnel de la structure. **De ce fait, la subvention de fonctionnement sollicitée auprès de la commune est de 65 000 € (contre 50 000 €) auparavant.** unanimité

**6. Protocole d'accord sur les 35 heures**

Consultation des agents du 1er mars 2011 : adoption du projet général et des projets de service à la majorité. Avis favorable du Comité Technique Paritaire (CTP). unanimité

**8. Participation annuelle au Service Départemental Incendie et Secours (SDIS) de la Haute-Loire** 77 390,47 €

**9. Musée : produits à intégrer en boutique.** unanimité

**10 Convention entre la mairie et la CCDS dans le cadre du projet périscolaire intercommunal**

La mairie s'engage à proposer son activité de découverte de la dentelle dans le cadre de l'établissement scolaire école de Charrées huit interventions d'une heure.

La Communauté de Communes s'engage à régler à la commune le salaire des deux intervenantes, le matériel nécessaire à l'activité. unanimité

**11 : Aménagement de la Place de la République, Retournaguët, avenue de la gare**

**Les délais sont tenus. Il s'agit des plus importants travaux réalisés pour notre commune, en centre bourg, depuis plus d'un demi-siècle pour la desserte des habitants en eau.**

**Merci à chacun pour sa patience durant ces chantiers rendus obligatoires par les normes. Le sens unique rue de la république afin de maintenir les possibilités de stationnement près des commerces a été mis en place à titre expérimental. Il convient maintenant d'en tirer des conclusions. Les commerçants seront consultés par vote, la semaine du 18 au 23 avril 2011, -comme cela avait déjà été le cas pour le marché piéton mis en place chaque été depuis 2009-.**

**Lors de ce vote consultatif, ils devront exprimer leur préférence entre :**

**- le maintien du sens unique de la rue de la république (avec quelques aménagements à discuter : stationnement limité en durée...)**

**- le retour à la circulation en double sens (avec quelques aménagements à discuter : l'étroitesse de nos voies, la sécurité du cheminement piéton et la prévention routières nécessitent plusieurs interdictions de tourner à gauche, la mise en place de priorité à droite, stops, la suppression de stationnement rue de l'hôtel de ville et de la république afin de favoriser le croisement).**

**Prochain conseil municipal mardi 26 avril 2011 à 19H salle du conseil municipal. Toute personne a le droit d'y assister**

.....

**LA CARTE SCOLAIRE ET LE MAINTIEN DE POSTES DANS LES VILLAGES EN HAUSSE DÉMOGRAPHIQUE : ARDENTE OBLIGATION D'UNE POLITIQUE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE CRÉDIBLE**

L'école de Saint André de Chalencon a été totalement réhabilitée et inaugurée en 2005.

Le conseil général est intervenu à hauteur de 94 761€ pour un coût total de 289 930€.

On ne peut concevoir que tant d'efforts de la mairie et du conseil général soient anéantis en raison d'une baisse de deux élèves, après l'entrée en 6ème des naissances de l'an 2000. Cette baisse n'est que circonstanciée dans une commune passée de 270 à 350 habitants en 10 ans. Du maintien de deux classes dépend le développement d'une commune qui investit courageusement pour l'avenir, a créé un lotissement municipal au prix de 22€ le m<sup>2</sup>.

De nombreuses possibilités de locations existent également.

Aussi, Pierre ASTOR compte, en liaison avec le conseil municipal, les parents d'élèves, les services de l'Etat les élus nationaux trouver une solution pour obtenir la sauvegarde de nos deux classes. La crédibilité d'une politique d'aménagement du territoire passe par le maintien des écoles dans nos villages en hausse démographique.

Si vous connaissez de jeunes couples désireux de venir s'installer dans notre canton, à 40' de la région stéphanoise, dans un cadre de vie idéal pour l'épanouissement de leurs enfants, merci de leur parler de Saint André de Chalencon.

.....

**les métiers d'art au musée des manufactures de dentelles**  
Inaugurée par Renaud NURY sous préfet d'Yssingeaux, Gérard ROCHE Président du conseil Général, Serge VIDAL président de la Chambre des métiers, l'exposition est visible jusqu'au 15 mai 2011.

**A l'occasion de la Foire des Pâquerettes entrée gratuite au musée.**

ANIMATIONS PRÉVUES À LA MÉDIATHÈQUE

- du 1<sup>er</sup> au 26 avril 2011 : Expo Mangas
- mai 2011 : exposition sur les volcans par géo logis

# Foire des Pâquerettes

**16 & 17 avril 2011**

**SAMEDI**

**Festival des Vins & Gastronomie  
Repas & Soirée**

**DIMANCHE**

**Grande foire  
Vins & Gastronomie ;  
Artisanat d'Art & exposition de reptiles  
Foire aux bêtes**

**Parade & exposition d'Harley Davidson  
Démonstration de Trial, quad & moto  
Parc d'attractions & vide grenier Enfants  
Navette en Petit train**

**RETOURNAC**

**Mini ferme & poneys  
Calèche & débardage à l'ancienne  
Concours municipal de chevaux lourds**



16<sup>ème</sup> édition  
[www.ville-retournac.fr](http://www.ville-retournac.fr)

Prochain conseil municipal mardi 26 AVRIL 2011 à 19h - TOUTE PERSONNE A LE DROIT D'Y ASSISTER.

Mairie de Retournac - 43130 RETOURNAC - Tél 04 71 59 41 00 – site internet : [www.ville-retournac.fr](http://www.ville-retournac.fr)  
le maire et les élus sont à votre disposition tous les jours sur rendez-vous  
Mairie ouverte du lundi au vendredi 8h – 12h 13h30 – 17h, samedi 9h 11h